



SLOVÉNIE 2023

« Le meilleur de la Slovénie »

Circuit 8 jours / 7 nuits

Minimum 2 participants - maximum 25 participants

VOTRE PROGRAMME

JOUR 1 : PARIS / LJUBLJANA

Arrivée à Ljubljana, accueil à l'aéroport. Transfert à l'hôtel. Réunion d'informations avec votre accompagnateur.
Dîner libre et nuit à l'hôtel.

JOUR 2 : LJUBLJANA / OLIMJE / PTUJ / LJUBLJANA

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour la découverte des richesses de la Styrie, région de forêts, montagnes et prairies.

Arrêt au **village d'Olimje** et visite de son fameux château-monastère datant du XI^e siècle et occupé par des moines depuis 1663. Il abrite la plus ancienne pharmacie d'Europe centrale.

Déjeuner dans une auberge locale.

L'après-midi, **visite de Ptuj**, l'une des plus anciennes villes de Slovénie. La ville fut une cité romaine prospère et garde encore quelques traces de cette époque. Ptuj connu un nouvel essor au Moyen-Âge dont elle garde de nombreux

vestiges comme les maisons peintes et son château médiéval dont le musée abrite une collection d'objets illustrant l'histoire et les traditions de la ville.

Retour à Ljubljana. **Dîner à l'hôtel.**

JOUR 3 : LJUBLJANA / POSTOJNA / PIRAN

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ en compagnie de votre guide francophone pour **la découverte de la capitale slovène** au mélange subtile de style médiéval, baroque et Art Nouveau. La ville de Ljubljana fut également marquée par le style moderne de l'architecte slovène Jože Plečnik qui œuvra pour embellir sa ville natale avec des bâtiments surprenants comme le Triple Pont et le marché central qui longe la rivière Ljubljanica et regorge de spécialités slovènes faites par les artisans et producteurs locaux. **Balade dans la vieille ville** avec ses maisons aux toits rouges, ses églises et ses places pittoresques aux nombreux cafés et restaurants. Découverte de la cathédrale Saint-Nicolas richement décorée dans un style baroque classique.

Déjeuner au restaurant puis route vers Postojna.

Visite de l'impressionnante grotte de Postojna, site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Pénétrez dans le monde souterrain de la plus grande grotte karstique et la plus visitée en Europe. Le train de la grotte vous conduit à travers l'entrelacs de passages, de galeries et de salles à la découverte stalactites et autres merveilles géologiques.

Départ en direction de la côte adriatique. La Slovénie compte moins de 30 km de côte mais offre un littoral propice à la détente avec des stations balnéaires réputées et ses villes aux influences vénitiennes.

Installation à l'hôtel à Piran. Dîner libre et nuit à l'hôtel.



JOUR 4 : PIRAN / SMARTNO / NOVA GORICA

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite guidée de Piran, la plus belle ville de la côte slovène.

Cette ancienne ville portuaire, avec ses vestiges de remparts médiévaux, est entièrement classée monument historique et culturel. L'architecture vénitienne se mêle avec l'urbanisme médiéval dont les maisons se serrent l'une contre l'autre dans des rues étroites.

Déjeuner de poisson dans un restaurant en bord de mer.

Puis, route vers la région vallonnée de Goriska Brda.

Après la découverte de **Smartno**, un vrai bijou architectural perché sur une colline, l'un des plus beaux villages du pays, vous profiterez d'une **dégustation de vins slovènes.**

Route vers Nova Gorica. Installation à l'hôtel.

Dîner à l'hôtel.

JOUR 5 : NOVA GORICA / KOBARID / BLED

Petit déjeuner à l'hôtel.

Route vers **Kobarid** à travers les **merveilleux paysages de la vallée de Soča**. La rivière Soča, avec sa couleur bleu-vert, est certainement la plus belle rivière de Slovénie. Elle court à travers un paysage fait de cascades et gorges

étroites taillées dans la roche. Arrêt à Kobarid, situé au cœur de la vallée, pour la **visite du musée de la Première Guerre Mondiale** dont l'exposition retrace l'histoire de la 12^e bataille de la Soca.

Déjeuner en cours de route.

L'après-midi, route vers Bled via **Bovec** et la **cascade de Boka**.

Arrivée à Bled en fin d'après-midi. Installation à l'hôtel. **Dîner à l'hôtel.**

JOUR 6 : BLED / KROPA / BLED

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite de Bled qui est souvent mentionnée comme la perle de la région alpine grâce à son lac de couleur vert-émeraude, l'église bâtie sur l'îlot au milieu du lac et son château médiéval datant du XI^e siècle. Vous profiterez d'une agréable **promenade en bateau traditionnel** appelé « pletna » et visiterez la petite île avec son église située au milieu du lac. **Visite du château médiéval de Bled**, perché sur la falaise et offrant la plus belle vue sur le lac, l'île et sur les sommets alpins des alentours.

Déjeuner au bord du lac. Puis, route vers **Kropa**, célèbre pour son commerce du fer et ses forgerons traditionnels. Ici, vous visiterez le **musée de la forge** et assisterez à la fabrication de clous dans un atelier. Retour à Bled.

Dîner à l'hôtel.



JOUR 7 : BLED / BOHINJ / BLED

Petit déjeuner à l'hôtel.

Le matin, **découverte du lac glaciaire de Bohinj** niché au cœur d'une nature intacte.

Petite promenade dans ce trésor de quiétude puis **montée en téléphérique** pour atteindre le mont Vogel (1 922 m), d'où vous pourrez admirer les cimes des Alpes juliennes et dégusterez un **déjeuner montagnard traditionnel**.

Puis, **visite du musée des bergers** établi dans une ancienne fromagerie active jusqu'en 1967.

Retour à Bled. **Dîner** et nuit à l'hôtel.

JOUR 8 : BLED / LJUBLJANA / PARIS

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert à l'aéroport de Ljubljana en fonction des horaires d'avion.

Envol vers la France.

FIN DE NOS PRESTATIONS

L'ordre des visites peut être modifié en fonction des impératifs locaux.

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris – Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – Courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUR France (Ministère du Tourisme) et comme Association

Nationale d'Éducation Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

TARIFS

Prix/personne	En chambre double	Sup. single
Du 07 au 14 mai	1 865 €	+310 €
Du 04 au 11 juin		
Du 30 juillet au 06 août	1 940 €	
Du 10 au 17 septembre	1 865 €	
Du 01 au 08 octobre	1 795 €	

CES PRIX COMPRENNENT :

- Transport aérien Paris/Ljubljana/Paris sur vols réguliers directs AF ou sur vols avec escale (selon disponibilité)
- Taxes d'aéroport à ce jour : 85 € (variables selon les compagnies et réajustables jusqu'à un mois du départ)
- Hébergement 7 nuits (2 nuits à Ljubljana, 1 nuit à Piran, 1 nuit à Nova Gorica et 3 nuits à Bled) en hôtels 3*/4* en chambre double avec petits déjeuners
- Pension complète du petit déjeuner du jour 2 au petit déjeuner du jour 8 (menu 3 plats hors boissons) sauf le dîner du jour 3
- Transport en véhicule climatisé pendant tout le circuit selon programme
- Programme d'excursions comme indiqué ci-dessus, droits d'entrée correspondants
- Guide accompagnateur francophone pendant tout le circuit (pour les départs jusqu'à 6 participants max., le guide est également chauffeur)
- Assistance de notre correspondant francophone sur place

CES PRIX NE COMPRENNENT PAS :

- Prestations autres que celles mentionnées ci-dessus.
- Assurance annulation, assistance/rapatriement : à souscrire à l'inscription

INFORMATIONS UTILES

ASSURANCES

ATC Routes du Monde n'inclut aucune assurance dans les tarifs des produits revendus (départs garantis, résidences partenaires à l'étranger, voyages ou séjours des Tours opérateurs) et recommande au voyageur de souscrire au moment de la commande un contrat d'assurance et d'assistance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation (résolution) et certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

En raison de l'évolution constante des mesures sanitaires, ATC Routes du Monde recommande fortement de souscrire, au moment de l'inscription, une assurance optionnelle garantissant les risques couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID.

Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

TRANSPORT

Les horaires seront précisés en temps utile avant le début du voyage conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme. Les documents nécessaires vous seront remis, ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ et les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

Le prix des taxes aériennes ne dépend pas de notre politique tarifaire, elles peuvent augmenter sans préavis.

HÉBERGEMENT

Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager »).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Vous serez rattaché à un groupe de 25 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage, soit 2 personnes.

PERSONNE A MOBILITÉ RÉDUITE

Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements, etc.). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Transport aérien et PHMR :

Conformément au Règlement CE n°1107/2006 du 5 juillet 2006, si un participant présente un handicap ou une mobilité réduite requérant une attention particulière, en raison de son état physique, intellectuel ou de son âge, il est tenu d'en informer ATC 48h avant l'heure de départ au plus tard.

ATC pourra déconseiller ou refuser au participant présentant un handicap ou une mobilité réduite, la réservation d'un voyage incluant un transport aérien, dès lors que les exigences de sécurité ou la configuration de l'aéronef rendent le transport impossible.

FORMALITÉS

L'accomplissement des formalités incombe au client qui devra s'assurer après son achat et avant son départ des modifications éventuelles intervenues. Le voyage ne peut en aucun cas être remboursé lorsque le participant, par suite de non présentation des documents en cours de validité (passeport, visa, formalités sanitaires qui seraient demandés par les pays d'accueil ou de transit...) se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ à la date indiquée ou d'entrer sur le territoire de transit ou de destination. Les frais resteront à la charge du client.

Il vous appartient de vérifier la validité de vos documents de voyage et de vos vaccinations, ainsi que de faire les éventuelles démarches nécessaires dans les délais impartis. Vous êtes invité à vous tenir informé jusqu'au départ des risques politiques, météorologiques et sanitaires du ou des pays de transit et de destination.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, le site

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> ainsi que le site de ou des compagnies aériennes empruntées.
Par ailleurs, nous vous recommandons de vous inscrire sur le site ARIANE :
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Les renseignements relatifs aux diverses formalités données au moment de la commande de prestation de voyage ne concernent que les personnes de nationalité française. Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays d'escale et de destination pour connaître les modalités de séjours et vérifier la validité des documents de police et de santé.

POLICE

Formalités pour les ressortissants français :

Passeport : Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité.

Visa : /

Mineurs : Nous vous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille. Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur, résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité d'un formulaire d'autorisation de sortie de territoire CERFA n° 15646*01. Renseignements sur

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/autorisation-sortie-territoire-ast>

SANTÉ

Suivant le pays de transit ou de destination où vous voyagez, vous devez accomplir des formalités sanitaires. Aussi, nous vous recommandons de vous tenir informé de celles-ci, dès votre projet de voyage établi (certaines vaccinations devant avoir lieu plusieurs mois avant le départ) et jusqu'à votre départ. Nous vous recommandons la consultation des sites suivants : <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>. De même, il est de votre responsabilité de vous informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions de retour en France.

Les mesures dans les transports :

Le port du masque peut encore être rendu obligatoire dans les gares et aéroports français et la majorité des aéroports étrangers ainsi qu'à bord des trains et avions, pour toute la durée du voyage. Attention à bien vérifier avant votre départ les mesures des transporteurs.

Recommandations pour la santé :

Les restrictions liées à la Covid-19 ne s'appliquent plus à l'entrée en Slovénie. Toutefois, la réglementation est susceptible d'évoluer rapidement en cas de dégradation de la situation sanitaire. Il est donc important de s'informer sur l'état de la situation sanitaire et sur les modalités d'entrée sur le territoire slovène avant d'entreprendre son voyage.

Il est conseillé de mettre à jour les vaccinations habituelles : diphtérie-tétanos-poliomyélite ainsi que rubéole, oreillons, et plus particulièrement la rougeole.

La vaccination préventive contre les hépatites A et B peut être conseillée, de même que la vaccination contre la fièvre typhoïde, selon la durée et les conditions du séjour.

Selon les lieux fréquentés et la durée du séjour, la vaccination préventive contre l'encéphalite à tiques d'Europe centrale pourra être conseillée (séjour en zone rurale ou forestière, du printemps à l'automne).

Toutes nos informations sont communiquées à la date du jour et peuvent évoluer à tout moment.

CONDITIONS GENERALES & PARTICULIERES DE VENTE

Pour ce voyage, les conditions de vente de notre partenaire se substituent à celles de l'ATC, notamment en ce qui concerne les frais d'annulation.

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris – Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – Courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUR France (Ministère du Tourisme) et comme Association

Nationale d'Éducation Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

Conditions particulieres de vente

Conditions générales de vente conformément aux articles

R211-3 à R211-11

du Code du Tourisme.

Décret d'application n° 94.490
du 15 juin 1994, relatif à la loi
n° 92.645 du 13 juillet 1992 fixant
les conditions d'exercice des
activités relatives à l'organisation
et à la vente de voyage ou de
séjours.

1) RESERVATION – PAIEMENT

Tout client qui s'inscrit à l'un de nos voyages reconnaît avoir pris connaissance de la description du produit choisi, des conditions générales et particulières de vente, et les accepte dans leur intégralité. Toute réservation génère une facture proforma qui tient lieu d'acceptation des tarifs et des conditions de vente spécifiques au voyage. Le paiement du solde doit être effectué au plus tard 30 jours avant la date du départ. Le client n'ayant pas versé le solde aux dates convenues est considéré comme ayant annulé son voyage de son propre fait, sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Il encourt de ce fait les frais d'annulation indiqués dans le paragraphe 8. Pour les commandes intervenant moins de 30 jours avant le départ, le règlement de la totalité des prestations est exigé à l'inscription.

2) PRIX

Les prix de nos voyages ont été calculés sur la base de l'Euro. Ils sont établis en fonction des conditions économiques en vigueur au 27 décembre 2019. En cas de modification significative des données économiques (coût du transport, taux de change, redevances, taxes, coût du carburant), nous nous réservons le droit de modifier nos prix de vente. Nous attirons votre attention sur la nécessité de vous faire confirmer le prix de votre voyage au moment de l'inscription, nos prix n'étant pas contractuels, ainsi que sur le fait que certains tarifs peuvent varier avec ceux pratiqués par certains établissements locaux, promotions de dernière minute etc. Aucune contestation concernant le prix ne pourra être prise en considération au retour.

Le montant des taxes d'aéroport et surcharges carburant est communiqué pour chaque voyage en fonction du montant donné par les compagnies aériennes au moment de la facturation. Elles sont données à titre indicatif et leur montant peut évoluer. Le cas échéant, et au plus tard 30 jours avant le départ, le client sera informé de leur montant réactualisé. Le participant qui s'inscrit accepte par avance la répercussion de la variation éventuelle quelle que soit la date où elle intervient et ce jusqu'à 30 jours du départ.

3) RESPONSABILITÉ

Nous ne pouvons être tenus responsables du défaut d'enregistrement des clients sur le lieu de départ du voyage, occasionné par un retard de préacheminement aérien, ferroviaire ou terrestre non organisé par nos soins, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure ou du fait d'un tiers. STEP TRAVEL ne peut être tenu pour responsable :

- lorsque les participants ne se présentent pas aux heures et lieux mentionnés sur leur convocation
- lorsque les participants présentent des documents d'identité ou documents sanitaires périmés ou non valables pour le voyage réservé
- lors d'un refus de délivrance par les autorités compétentes des documents nécessaires à l'entrée du pays. Nos informations sur les formalités sont valables pour les ressortissants français. Les clients des autres nationalités sont tenus de se rapprocher des autorités consulaires du pays visité pour en connaître les formalités d'entrée.

4) ASSURANCE

Nous vous conseillons de souscrire une assurance assistance rapatriement et frais médicaux auprès de nos services. Son coût est de 2% du prix TTC par personne et varie en fonction du prix du voyage (prime minimum de 15 €/personne).

Nous vous conseillons également de souscrire une assurance multirisque (annulation de voyage, bagages et effets personnels, interruption de séjour, retard d'avion, responsabilité civile du voyageur, assistance rapatriement) : 4% du prix TTC du voyage.

Les conditions générales de l'assurance seront remises aux participants au moment de la confirmation du voyage.

Pour être prise en compte, l'assurance doit être contractée lors de l'inscription au voyage. D'autre part, les remboursements ne seront effectués par l'assureur que si l'annulation a pour cause les motifs reconnus par ce dernier. En cas de besoin d'assistance au cours du voyage, le client doit impérativement contacter l'assureur afin d'obtenir une prise en charge préalable. Aucun remboursement ne peut être effectué au retour sans l'accord préalable de la compagnie d'assurances.

5) TRANSPORT AÉRIEN

Les horaires des vols réguliers ou spéciaux et les types d'appareil sont toujours communiqués sous réserve et peuvent subir des modifications. Les modifications d'horaire (retardés ou avancés) ne donneront lieu à aucun remboursement. Il en va de même pour le cas où le vol aller aurait lieu le soir et celui du retour le matin.

Les clients devant emprunter un vol d'une compagnie aérienne faisant l'objet de restrictions d'exploitation dans l'UE de la part de la DGAC (si aucune autre solution de transport de remplacement ne peut être trouvée) se verront notifier la présente par écrit par STEP TRAVEL, écrit ayant valeur d'acceptation de la part du client.

6) HEBERGEMENT

Les catégories hôtelières communiquées correspondent aux normes en vigueur dans les pays concernés. Certaines disparités peuvent exister d'un pays à l'autre. En général, les chambres triples sont des chambres doubles avec un lit d'appoint. Les chambres singles, malgré le supplément, sont souvent plus petites et moins bien situées que les chambres doubles. En règle générale, les chambres dans les hôtels sont mises à disposition dans l'après-midi du jour de l'arrivée et doivent être libérées le matin du jour du départ. Les informations données sur les hôtels et bateaux peuvent varier

en cours de saison. Les photos des hôtels/bateaux ne sont pas contractuelles.

En Russie, certains hôtels facturent des frais d'enregistrement du visa auprès des autorités locales (5 €/passeport environ). Cette procédure est obligatoire et le participant est tenu de régler cette somme sur place à son arrivée à l'hôtel.

7) LOCATION DE VOITURE

Les prix comprennent : le kilométrage illimité, l'assurance au tiers, l'assurance vol et collision, les taxes locales et la surcharge aéroport.

Les prix ne comprennent pas : l'essence, la livraison et le dépôt de la voiture hors des agences de location, le GPS, les assurances optionnelles et complémentaires, les sièges bébé et enfant, le supplément pour conducteur additionnel, les frais d'abandon de la voiture dans le cas d'une prise en charge de votre voiture dans un pays/ville et d'une restitution dans un autre pays/ville, les frais additionnels pour un véhicule loué dans un pays et voyageant dans un ou plusieurs autres pays européens.

Le conducteur doit avoir 21 ans au minimum, un permis de conduire depuis 2 ans minimum et doit être en possession d'une carte de crédit à son nom pour le dépôt de garantie.

Il est possible de conduire dans tous les pays de l'Union Européenne.

Il est nécessaire de se faire reconfrmer les conditions spécifiques pour chaque pays au moment de la réservation.

8) MODIFICATION. ANNULATION. CESSION

Toute annulation partielle ou totale faite par le voyageur entraînera des frais qui seront établis selon le barème suivant :

Pour les forfaits incluant vols, hébergement, location de voiture :

- annulation intervenant plus de 30 jours avant le départ : 15% du prix total du voyage avec un montant minimum de 100 € par personne (plus 100% du prix du billet d'avions si celui-ci est déjà émis)
- annulation intervenant entre 30 et 21 jours avant le départ : 30% du prix total du voyage
- annulation intervenant entre 20 et 08 jours avant le départ : 60% du prix total du voyage
- annulation intervenant entre 07 et 03 jours avant le départ : 80% du prix total du voyage
- annulation intervenant moins de 03 jours avant le départ : 100% du prix total du voyage.

Pour les croisières :

- annulation intervenant à partir du jour de l'inscription jusqu'à 75 jours du départ : 25% du prix total du voyage (plus 100% du prix du billet d'avion si celui-ci est déjà émis)
- annulation intervenant entre 74 et 65 jours avant le départ : 40% du prix total du voyage
- annulation intervenant entre 64 et 55 jours avant le départ : 60% du prix total du voyage
- annulation intervenant entre 54 et 35 jours avant le départ : 80% du prix total du voyage
- annulation intervenant à moins de 35 jours avant le départ : 100% du prix total du voyage

Pour le Transsibérien « l'Or des Tsars » et « Russie Impériale » :

- annulation intervenant à plus de 92 jours avant le départ : 15% du prix total du voyage (plus 100% du prix du billet d'avion si celui-ci est déjà émis)
- annulation intervenant entre 91 et 42 jours avant le départ : 45% du prix total du voyage.
- annulation intervenant entre 41 et 11 jours avant le départ : 80% du prix total du voyage.
- annulation intervenant à moins de 11 jours avant le départ : 90% du prix total du voyage

Billetterie (avion, autocar, spectacle etc.) : en cas d'annulation ou de modification, 100% de pénalité une fois les billets émis.

Visa : en cas d'annulation ou de modification, 100% de pénalité une fois le visa obtenu auprès des autorités consulaires.

Toute demande de cession de contrat à une tierce personne sera considérée comme une annulation de la part du participant suivie d'une nouvelle inscription. Les frais d'annulation seront appliqués selon le barème ci-dessus et la nouvelle inscription soumise aux conditions indiquées dans les paragraphes 1 et 2.

Certaines promotions ou offres spéciales de dernière minute ne donnent lieu, dans la majorité des cas, à aucun remboursement en cas de modification ou annulation.

9) RÉCLAMATION

En cas de problèmes sur place, le client doit formuler sa réclamation auprès des correspondants locaux afin que nous puissions intervenir pendant son voyage. A défaut, le client doit formuler sa réclamation et nous la transmettre dans un délai de 30 jours maximum suivant son retour. Passé ce délai, STEP TRAVEL ne pourra la prendre en considération. Les réclamations seront traitées dans le mois suivant leur réception. En cas de litige, les tribunaux de Paris sont seuls compétents.